

Marché de l'Emploi

LE FOREM

Chiffres et commentaires

Mars 2009

LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

Région wallonne

• Taux de chômage harmonisé (BIT),
3^{ème} trimestre 2008 : **10,9 %**
(source SPF Economie)

• Chômeurs demandeurs d'emploi
indemnisés, février 2009 : **196 906**
(source ONEM)

Région wallonne de langue française, mars 2009

• Demandeurs d'emploi
demandeurs d'allocations : **198 839**
(source le Forem)

• Jeunes en stage d'attente : **18 928**
(source le Forem)

• Indicateur de demande d'emploi : **14,6 %**
(source le Forem)

Un tournant dans l'évolution de la demande d'emploi

Depuis plusieurs mois, les premiers signes d'un retournement de tendance dans l'évolution de la demande d'emploi étaient perceptibles. Si l'année 2008 a vu le nombre de demandeurs d'emploi wallons diminuer régulièrement, ce mouvement à la baisse a commencé à fléchir fin 2008. En mars 2009, la demande d'emploi est à nouveau orientée à la hausse.

La Région wallonne de langue française dénombre, fin mars 2009, 217 767 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, soit 14,6 % de la population active de la Région (indicateur de demande d'emploi).

À ces personnes, il convient d'ajouter 17 884 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 525 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de 245 176 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Par rapport au mois précédent, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistre une faible hausse (217 personnes en plus). Cette évolution est atypique en comparaison des baisses habituellement observées en cette période de l'année (de l'ordre de dix mille personnes ces deux dernières années).

De plus, pour la première fois depuis décembre 2006, il y a plus de demandeurs d'emploi en Wallonie qu'il y a un an (6 693 personnes en plus). Cette hausse annuelle concerne plus particulièrement les DE demandeurs d'allocations et les jeunes en stage d'attente âgés de moins de 25 ans et de plus de 50 ans ainsi que ceux inoccupés depuis moins de 6 mois. Néanmoins, certaines catégories restent orientées à la baisse. C'est le cas de personnes âgées de 40 à moins de 50 ans et de celles inoccupées depuis plus de deux ans.

Les secteurs les plus touchés sont les services aux entreprises, la construction, le commerce, les transports et communications. Au niveau industriel, la métallurgie, la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et la fabrication de machines et équipements enregistrent les hausses les plus importantes.

Parmi les personnes qui s'inscrivent au Forem, certaines exerçaient une activité dans un pays voisin. La rubrique « crise et travailleurs frontaliers » fait le point sur l'évolution au cours de ces derniers mois des demandeurs d'emploi inscrits suite à la perte d'un emploi au Grand-Duché de Luxembourg (qui accueille les trois quarts des wallons travaillant dans un pays limitrophe). Si le recul nécessaire pour apprécier l'impact de la crise sur ce public manque encore, cette première analyse, qui sera complétée dans les mois à venir, permet toutefois de tirer quelques constats quant au profil de ces personnes et aux secteurs les plus touchés.



Enfin, 449 personnes ont terminé une formation qualifiante organisée par le Forem au cours du mois écoulé. Parmi celles-ci, sont disponibles sur le marché de l'emploi, 52 conducteurs de poids lourds, 40 opérateurs d'entrepôt, 36 vendeurs-caissiers-réassortisseurs et 29 maçons, autant de métiers qui restent fort demandés par les entreprises wallonnes.

Mensuel N° 4
Avril 2009
D/2009/5892/1



Indicateurs harmonisés au niveau européen

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

Les dernières données disponibles (pour le 3^{ème} trimestre 2008) relatives aux indicateurs du marché de l'emploi indiquent que le taux de chômage de la Région wallonne s'établit à 10,9 %. Par rapport au 3^{ème} trimestre 2007, il s'agit d'une augmentation de + 0,7 point de pourcent.

Au 3^{ème} trimestre 2008, le taux d'emploi wallon est de 57,4 % (contre 66,8 % en Flandre et 54,9 % à Bruxelles). Ce taux

est en hausse dans les trois régions et augmente en un an de 0,5 point de pourcent en Wallonie, 0,4 en Flandre et 0,6 à Bruxelles. Le taux d'emploi masculin est plus élevé que le taux féminin dans les trois Régions. Notons néanmoins des évolutions différenciées selon les régions. Ainsi, par rapport au troisième trimestre 2007, le taux d'emploi masculin a augmenté à Bruxelles (+ 1,4) et diminué en Flandre (- 0,5) et en Wallonie (- 0,6). Le taux d'emploi féminin suit la tendance inverse : en baisse à Bruxelles (- 0,2) et en hausse dans les deux autres régions (+ 1,4 en Flandre et + 1,6 en Wallonie).

Les trois chiffres à retenir pour la Wallonie en 2007 sont :

- un taux d'activité de 63,7 %
- un taux d'emploi de 57,0 %
- un taux de chômage de 10,5 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2007 annuel	2007 annuel	2006 annuel	2007 annuel	2007 trimestre 3	2008 (*) trimestre 3
Wallonie	63,7	57,0	11,8	10,5	10,2	10,9
Bruxelles	66,1	54,8	17,7	17,2	16,9	18,0
Flandre	69,1	66,1	5	4,4	4,3	4,5
Belgique	67,1	62,0	8,3	7,5	7,3	7,8

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail

(*) dernières données disponibles

Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 202 206 en janvier 2009 à 196 906 en février 2009, soit une diminution de 2,6 % (5 300 personnes en moins).

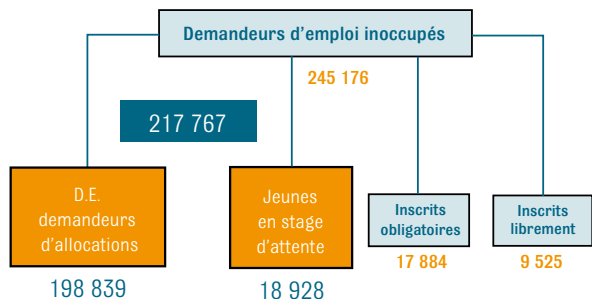
À un an d'écart, le recul est de 1,9 %. Cette diminution ne se constate qu'auprès des femmes (-5,2 %), le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés hommes augmentant de 1,6 %.

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

Février 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	99 876	97 030	196 906
Bruxelles	38 021	31 546	69 567
Flandre	83 843	70 872	154 715
Belgique	221 740	199 448	421 188

Source : ONEM, Stat info

Synoptique des demandeurs d'emploi inoccupés en Région wallonne de langue française



Source : le Forem

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

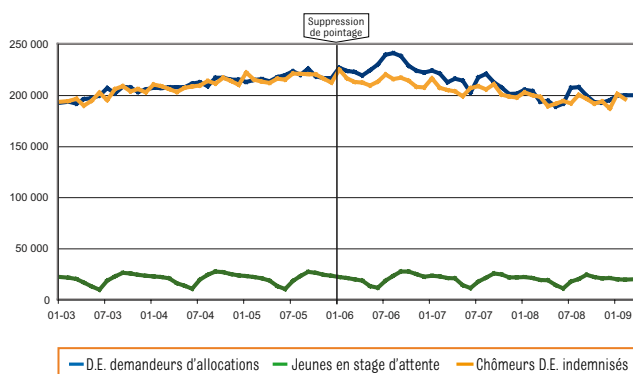
En mars, les deux catégories totalisent 217 767 personnes dont 91,3% sont des D.E. demandeurs d'allocations et 8,7% des jeunes en stage d'attente.

En un mois, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 217 unités (+0,1%). Cette légère augmentation de la demande d'emploi est inhabituelle par rapport à ce qui était observé les années précédentes. Ainsi, sur la même période en 2008, ce public avait baissé de 12 610 unités (-5,6%). En 2007, la diminution était de 9 849 unités (-4,1%).

À un an d'écart, le nombre de D.E. d'allocations et de jeunes en stage d'attente est orienté à la hausse : + 6 693 personnes (+3,2%). Il s'agit d'un retournement de tendance ; le mois dernier, l'écart annuel était encore négatif (-2,7%). Il s'agit de la première hausse à un an d'écart depuis décembre 2006.

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En mars 2009, ces groupes comptent respectivement 17 884 et 9 525 personnes.

Évolution des demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en Région wallonne de langue française



Source : le Forem - ONEM

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes⁽¹⁾, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories offre des clés d'analyse intéressantes.

D'une part, le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté de mars 2008 à mars 2009 de 3,1%.

D'autre part, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽²⁾ enregistre un recul annuel de 1,9%. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 195 143⁽³⁾ chômeurs indemnisés par l'Onem en février 2008 pour 198 952 un an plus tôt.

(1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.
 (2) Après temps plein ou après études.
 (3) 202 206 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 1 848 en Communauté germanophone.

Répartition des demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en Région wallonne de langue française

À la fin mars 2009, la Région wallonne de langue française totalise 217 767 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente.

Parmi ces personnes, 50,5% sont des femmes, 36,7% sont âgées de moins de 30 ans, 53,8% n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 42,8% ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À un an d'écart, la hausse observée est de 3,2%. Les personnes les plus touchées sont les DE demandeurs d'allocations et les jeunes en stage d'attente âgés de moins de 25 ans (+ 5,1%) et de plus de 50 ans (+ 7,8%) ainsi que ceux inoccupés depuis moins de 6 mois (+ 20,8%).

Néanmoins, certaines catégories restent orientées à la baisse. C'est le cas de personnes âgées de 40 à moins de 50 ans (- 0,9%) et de celles inoccupées depuis plus de deux ans (- 7,7% parmi celles inoccupées entre 2 et 5 ans et - 4,0% auprès des plus de 5 ans d'inoccupation).

Au niveau des branches d'activités déclarées à l'inscription, les secteurs présentant, sur base annuelle, les plus fortes hausses sont les services aux entreprises (+ 16,3%), la construction (+ 10,8%), le commerce (+ 3,9%), les transports et communications (+ 12,6%). Au niveau industriel, les domaines les plus touchés sont la métallurgie (+ 5,1%), la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (+ 17,6%) et la fabrication de machines et équipements (+ 43,4%).

Mars 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
Moins de 25 ans	31 514	17 434	48 948	48,4%	+5,1%
25 ans à moins de 30 ans	29 419	1 489	30 908	50,9%	+3,2%
30 ans à moins de 40 ans	47 550	5	47 555	52,0%	+0,9%
40 ans à moins de 50 ans	44 394	0	44 394	50,2%	-0,9%
50 ans et plus	45 962	0	45 962	51,3%	+7,8%
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	53 688	2 381	56 069	41,0%	+2,8%
Secondaire 2 ^{ème} degré	57 804	3 373	61 177	50,3%	+1,0%
Secondaire 3 ^{ème} degré	61 349	8 818	70 167	56,7%	+6,0%
Supérieur	18 179	3 940	22 119	59,5%	+1,1%
Apprentissage	7 190	403	7 593	39,1%	+3,1%
Autres	629	13	642	44,5%	+11,5%
Répartition selon la durée d'inoccupation					
moins de 6 mois	42 797	7 786	50 583	46,8%	+20,8%
6 mois à moins d'1 an	25 917	10 675	36 592	51,3%	+0,3%
1 an à moins de 2 ans	36 914	444	37 358	50,7%	+10,7%
2 ans à moins de 5 ans	43 773	23	43 796	51,0%	-7,7%
5 ans et plus	49 438	0	49 438	53,2%	-4,0%
TOTAL	198 839	18 928	217 767	50,5%	+3,2%

Source : le Forem

Demande d'emploi en Région wallonne de langue française



Fin mars 2009, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ en Région wallonne de langue française est de 14,6 %. Le taux de demande d'emploi est de 16,4 %⁽²⁾. L'indicateur régional est en hausse de 0,4 point de pourcent par rapport à mars 2008 (écart à un an). Cette hausse est perceptible sur l'ensemble des Directions régionales (D.R.).

La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que sur l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Direction régionale	Indicateur de demande d'emploi	Écarts à un an (en point de pourcent)
Mouscron	13,8%	0,8%
Tournai	12,3%	0,2%
Mons	18,5%	0,1%
La Louvière	16,1%	0,5%
Charleroi	18,8%	0,3%
Nivelles	9,4%	0,4%
Namur	12,8%	0,4%
Arlon	9,8%	0,4%
Huy	11,5%	0,7%
Liège	17,5%	0,7%
Verviers	13,3%	0,8%
Région wallonne de langue française	14,6%	-0,4%

Source : le Forem

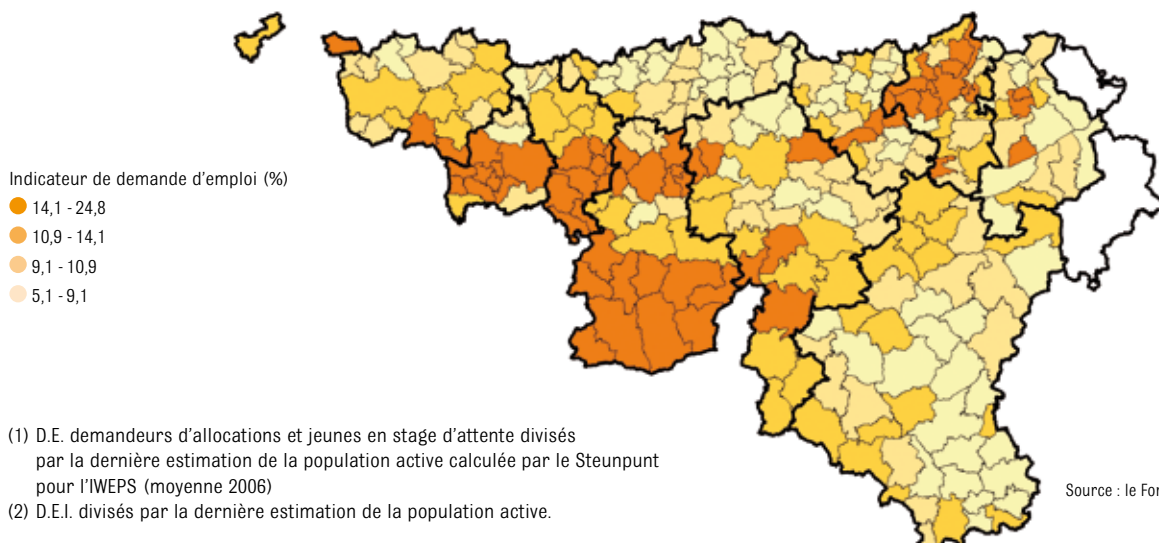
Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 195 ont un indicateur inférieur à la moyenne régionale. On relève les indicateurs les plus bas (moins de 6,5 %) parmi les communes de Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai), Vaux-sur-Sûre (D.R. d'Arlon), Attert (D.R. d'Arlon), Léglise (D.R. d'Arlon), Bertogne (D.R. d'Arlon).

À l'opposé, 58 communes ont un indicateur supérieur ou égal à la moyenne régionale. C'est dans les communes de Colfontaine (D.R. de Mons), Farciennes (D.R. de Charleroi), Hastière (D.R. de Namur), Charleroi, Quaregnon (D.R. de Mons) et Boussu (D.R. de Mons) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 23 %).

Par rapport à mars 2008, l'indicateur de toutes les D.R. est orienté à la hausse. On observe que 184 communes connaissent une augmentation de leur indicateur (au lieu de 27 en octobre 2008).

Parmi les plus fortes hausses de l'indicateur de demande d'emploi à un an, pointons les communes de Daverdisse (D.R. d'Arlon), Trois-Ponts (D.R. de Verviers), Saint-Nicolas (D.R. de Liège), Fexhe-le-Haut-Clocher (D.R. de Huy), Saint-Georges-sur-Meuse (D.R. de Liège), avec des augmentations supérieures à 1,6 point de pourcent.

Les communes qui enregistrent les baisses annuelles les plus importantes sont Meix-devant-Virton (D.R. d'Arlon), Nandrin (D.R. de Huy), Comblain-au-Pont (D.R. de Liège) et Dour (D.R. de Mons) avec des diminutions supérieures ou égales à 1 point de pourcent.



Analyse des postes reçus par le Forem

Postes vacants selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes 03/09	Postes 03/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	20 377	-9,1%	7 279	7 176	1,4%
Postes intérimaires ⁽¹⁾	10 165	-4,6%	3 363	3 547	-5,5%
Aides publiques (APE, PTP, etc.)	2 288	-14,9%	814	817	-0,4%
Total Région wallonne	32 830	-8,2%	11 456	11 540	-0,7%
Échanges autres services publics de l'emploi (SPE)	17 995	-	5 050	-	-
Total reçus par le Forem	50 825	-	16 506	-	-

Source : le Forem

Depuis le début de l'année, 50 825 postes ont été reçus par le Forem dont 16 506 durant le mois de mars 2009.

Le tableau présente la répartition des postes selon le type de circuit de travail. Ainsi, depuis janvier 2009, 32 830 postes ont été gérés par le Forem (soit une diminution de 8,2% à un an d'écart) tandis que près de 18 000 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)⁽²⁾. Parmi ceux gérés par le Forem, on distingue les postes intérimaires, les postes bénéficiant d'aides publiques et ceux qui relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée.

En ce qui concerne les 20 377 postes issus du circuit de travail ordinaire (hors intérim et aides publiques), les cinq groupes professionnels les plus recherchés depuis le début de l'année sont ceux de la formation initiale, des services administratifs, de la restauration, des services aux personnes et de la vente.

(1) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

(2) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui terminent, au cours de ce mois d'avril 2009, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail. Parmi les 449 personnes qui terminent une formation qualifiante au cours du mois, plus de quatre sur dix (43,2%) aura été formée à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Quatre métiers regroupent plus d'un tiers des personnes fraîchement formées et disponibles sur le marché de l'emploi. Il s'agit des conducteurs de poids lourds, des opérateurs d'entrepôt, des vendeurs-caissiers-réassortisseurs et des maçons (respectivement 52, 40, 36 et 29 personnes formées). Sont également à la recherche

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail. Top 20 par métier. Avril 2009.			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Conducteur poids lourds	52	Préparateur de commandes	13
Opérateur d'entrepôt	40	Opérateur de production - industrie biopharmaceutique	12
Vendeur-Caissier-Réassortisseur	36	Master en gestion des ressources humaines	11
Maçon	29	Technicien en logistique transport	11
Peintre en bâtiment	20	Plafonneur-cimentier	10
Employé à la comptabilité	20	Opérateur de production-industrie alimentaire	10
Aide-moneur sani-chauffage	18	Technicien laboratoire biotechnologie	8
Couvreur	17	Employé aux lois sociales	8
Électromécanicien	15	Dessinateur de la construction (btp)	7
Électricien installateur	14	Acheteur international	7
Autres métiers			91
Total			449

Source : le Forem

d'un emploi dans leurs métiers respectifs : 20 peintres en bâtiment, 20 employés à la comptabilité, etc.

La crise et les travailleurs frontaliers



La crise économique que nous traversons depuis plusieurs mois s'étend bien au-delà de nos frontières. Or, près de 45 000 wallons travaillent dans un pays limitrophe dont une grande majorité (75 %) au Grand-Duché du Luxembourg⁽¹⁾. On peut dès lors s'interroger sur les conséquences de cette crise sur les travailleurs frontaliers, notamment ceux occupés au Grand-Duché du Luxembourg où le secteur financier est une activité clé de l'économie⁽²⁾.

Y a-t-il eu au cours de ces derniers mois une évolution significative du nombre de personnes venues s'inscrire ou se réinscrire au Forem suite à une expérience professionnelle au Grand-Duché ? Quels sont les secteurs d'activités les plus touchés et quel est le profil de ces personnes ?

Parmi les Wallons occupés au Grand-Duché, plus de 25 000 salariés résident en province de Luxembourg⁽³⁾. Ce nombre n'a cessé de croître au cours de ces dernières années, le Grand-Duché étant un pôle d'emploi très attractif dans le sud du pays.

Afin d'apprécier l'impact de la crise sur l'emploi de ces frontaliers, le Forem a mis en place depuis décembre 2008, un dispositif d'observation qui comprend notamment le dénombrement des personnes résidentes dans la province de Luxembourg qui reviennent s'inscrire après une expérience professionnelle au Grand-Duché.

Bien que cet outil n'offre qu'une vue partielle de la situation (une personne pouvant avoir retrouvé un emploi directement sans être passée par le Forem), et que l'on manque encore de recul pour en tirer des conclusions définitives (les durées d'un préavis pouvant couvrir plusieurs mois), quelques enseignements apparaissent néanmoins de ces quatre mois d'observations.

Selon l'Administration luxembourgeoise de l'emploi, près de 1 000 frontaliers belges ont perdu leur emploi depuis le

mois de décembre. Sur la seule province de Luxembourg, durant cette période, 510 personnes sont venues s'inscrire ou se réinscrire au Forem après une expérience professionnelle de l'autre côté de la frontière.

Parmi ces personnes, huit sur dix se sont inscrites en tant que « demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations ». Les autres s'adressant au Forem notamment afin de bénéficier de ses services en période de préavis ou en vue d'un contrat qui arrive à terme.

En comparaison à l'ensemble de la demande d'emploi, ce public se caractérise par une part plus importante d'hommes (70 % contre 50 % en Région wallonne), de jeunes (70 % ont moins de 40 ans contre 59 % en Wallonie) et de personnes qualifiées (20 % sont issus de l'enseignement supérieur contre 10 % en Wallonie).

Au niveau des branches d'activités déclarées à l'inscription, le secteur le plus touché est celui des services aux entreprises, comprenant le travail intérimaire (22 % des inscriptions). Le secteur intérimaire étant fort sensible en cas de retournement conjoncturel, il n'est pas étonnant de le retrouver en tête. Viennent ensuite la construction (15 %), le commerce (10 %), les transports (10 %) et puis seulement le secteur bancaire et financier (9 %). Ces cinq secteurs totalisant près de 70 % des retours des frontaliers du Grand-Duché de Luxembourg.

Si les mois à venir permettront d'évaluer l'évolution du nombre d'inscrits et ainsi de cerner l'impact de la crise sur les travailleurs frontaliers, ces premiers chiffres laissent apparaître quelques caractéristiques de ces personnes et indiquent que, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le secteur bancaire et financier n'est pas le principal secteur déclaré par les personnes ayant perdu un emploi au Grand-Duché du Luxembourg.

(1) Fin juin 2008, l'INAMI dénombre 44 720 wallons travaillant dans un pays limitrophe.

(2) Le taux de chômage au Grand duché du Luxembourg a augmenté de 27,7 % en un an. Il touche 5,6 % de la population luxembourgeoise.

(3) IGSS - Doc. A. Tibesar (Cellule EURES de l'ADEM) au 31 mars 2007

Actualités documentaires

Office national de l'Emploi, Rapport annuel 2008

Source : ONEM, 2009

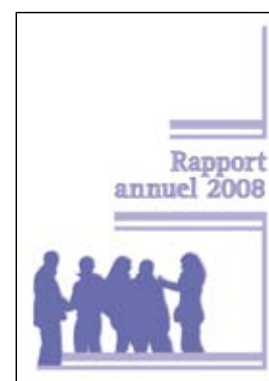
Ce rapport annuel de l'Office national de l'Emploi (ONEM) détaille l'évolution du chômage en Belgique en 2008 et offre un aperçu global de la structure de ses missions.

Dans un premier temps, les grandes tendances de 2007 se sont poursuivies. À partir du second semestre, la baisse du chômage complet s'est ralentie. Le chômage temporaire

a quant à lui entamé une hausse en mai.

L'ONEM a aussi poursuivi ses objectifs en matière de contrôle du comportement de recherche d'emploi, de titres-services, de lutte contre la fraude sociale, etc.

Source : <http://www.onem.be/Dstat/aarverslag/Jaarverslagvolledig/2008/RA2008FR.pdf>



Répercussions de la crise sur le marché du travail

Conseil supérieur de l'emploi, 2009

Le premier chapitre dresse un état des lieux de la situation du marché de l'emploi en Belgique (monitoring emploi) : PIB, faillites, chômage, intérim, etc.

Le second chapitre présente une évaluation prospective des conséquences de la crise sur l'activité et l'emploi.

Enfin, la troisième partie du rapport aborde les mesures en faveur de l'emploi adoptées dans le cadre des plans de relance.

Source : <http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=23294>



Un autre regard sur les jeunes enlisés dans le chômage : Recommandations et facteurs de réussite pour l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés

Fondation Roi Baudouin, 2009

Quels sont les facteurs de succès et d'échec dans les tentatives d'insertion des jeunes peu qualifiés sur le marché de l'emploi ?

Quels sont les pièges à éviter ? Quelles sont les pistes d'actions ? Cette étude qualitative propose ici des éléments de réponses.

Source : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=245618&LangType=2060>



Évaluation du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon - 2006/2008

IWEPS, 2009

Le Plan Marshall a permis la création de 27 239 emplois, la mise en formation de 115 076 personnes et l'engagement de 1 250 nouveaux chercheurs.

Même si on ne peut pas encore mesurer l'impact de toutes les mesures, on constate déjà des résultats positifs au sein des entreprises

qui font partie des pôles de compétitivité.

On note également une augmentation de l'employabilité de personnes ayant reçu une formation qualifiante mais quelques bémols sont à apporter.

Source : <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/PAP9042B.PDF>

